



Une occasion à ne pas manquer

Depuis des années on tente en Suisse de consolider les finances de l'AVS et de corriger la fiscalité des entreprises. Toutes les propositions ont échoué jusqu'ici.

Alors que le temps presse, le Parlement a réussi à se mettre d'accord sur une solution. Elle est appuyée par la gauche, le centre et la droite. Une telle convergence mérite soutien.

Avec le projet AVS-fiscalité, les finances de l'AVS sont consolidées à moyen terme. De gros défauts de la fiscalité des entreprises sont supprimés et la Suisse conserve son attrait économique.

Mais ce projet est attaqué par un référendum. Des petits groupes aux extrémités de l'échiquier politique relancent une guerre des tranchées qui conduira à de nouveaux blocages. Ils font fausse route, car un échec n'apporterait aucune solution. Le projet AVS-fiscalité stabilise financièrement l'AVS et préserve la compétitivité fiscale de la Suisse dans un monde qui change.

Le projet AVS et fiscalité est une occasion à ne pas manquer !

AVS : consolider les finances pour assurer les rentes

Des réserves bientôt épuisées

L'AVS est le pilier central de nos retraites. Elle est principalement financée par les cotisations des salariés et des employeurs, complétées par des contributions de la Confédération.

Comme il y a de plus en plus de retraités, l'équilibre financier de l'AVS est menacé. Aujourd'hui déjà, les cotisations ne suffisent plus à financer les rentes.

Au rythme actuel, les réserves de l'AVS seront épuisées d'ici une dizaine d'années.

Trop d'échecs jusqu'ici

Toutes les dernières tentatives de réformes de l'AVS ont échoué (2017, 2011, 2010, 2001). Le projet qui est sur la table consolide les finances de l'AVS à moyen terme. Il donne le temps de préparer un renforcement plus durable qui puisse trouver une majorité. Le Conseil fédéral a proposé une série de mesures dans ce but, dont le Parlement débattrait ces prochaines années, sans avoir la pression d'une mauvaise situation financière.

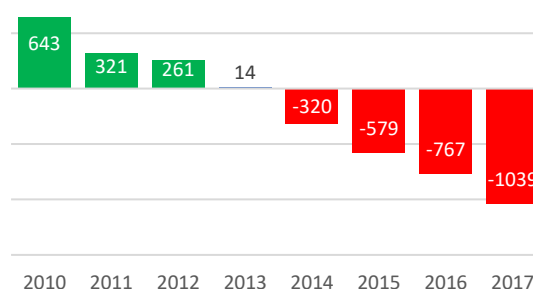
Consolidation financière

La solution retenue dans le projet AVS-fiscalité amènera 2 milliards de francs de recettes supplémentaires à l'AVS, sous la forme suivante :

- Les employeurs et les employés paieront chacun 0,15% de plus sur les salaires.
- La Confédération augmentera sa part au financement de l'AVS, qui passera de 19,55 à 20,2% des dépenses. Cela n'impliquera ni hausse d'impôts, ni économies ailleurs.
- Le point de TVA (déjà prélevé) sera attribué entièrement à l'AVS. Actuellement, une petite partie des recettes est conservée par la Confédération.

Depuis 2014, l'AVS est dans le rouge

Evolution du résultat de répartition, en millions



Fiscalité : préserver l'attrait de la Suisse, rétablir l'équité

Réforme nécessaire...

Les entreprises actives internationalement bénéficient de taux d'imposition plus bas que les autres sociétés. Ces régimes spéciaux rapportent beaucoup d'argent. Pour la Confédération, les entreprises concernées représentent 7% des contribuables, mais 50% des recettes. Toutefois, ce système pose deux problèmes:

- Inégalité de traitement entre les entreprises
- Régimes spéciaux plus admis sur le plan international (OCDE)

... et avantageuse:

- Avec la réforme, toutes les entreprises sont traitées sur pied d'égalité. Les entreprises internationales paieront plus d'impôts, les autres moins.
- La Suisse respecte les règles fiscales internationales
- Le système fiscal est modernisé et renforcé, ce qui favorise l'essor économique, ainsi que le maintien et la création d'emplois. A terme, les recettes fiscales augmenteront.

L'idée de base : la Suisse s'adapte intelligemment aux nouvelles normes fiscales. Elle protège ainsi ses intérêts au plan international en restant attractive et compétitive, comme aujourd'hui.

Le plan d'action

- Suppression des avantages fiscaux dont bénéficient certaines entreprises. Toutes seront traitées sur pied d'égalité en matière fiscale.
- Pour maintenir l'attractivité de la Suisse, la Confédération met à disposition des cantons des instruments fiscaux nouveaux, admis au niveau international.
- La Confédération met à disposition des cantons un milliard par an par an pour les aider à adapter leur fiscalité. Villes et les communes toucheront leur part de ces recettes supplémentaires.

Les mesures fédérales, de plus près :

- Nouveaux instruments fiscaux : ils encouragent la recherche et le développement. Une partie des bénéfices tirés de brevets pourra être imposée à un taux réduit par les cantons. Les frais de R&D seront plus largement déductibles.
- Limitation au cumul des déductions, pour éviter que des entreprises échappent à l'impôt.
- Les dividendes touchés par les propriétaires d'entreprises seront davantage imposés (imposition de 70% des dividendes au niveau fédéral et au moins de 50% au niveau cantonal)
- Modification d'un élément de la réforme de l'imposition des entreprises de 2008 (apport en capital).

Quel est le rôle des cantons?

Les cantons sont dans des situations très diverses. Certains, déjà très attractifs fiscalement, n'ont pas forcément besoin d'agir. D'autres vont procéder à une actualisation de leur fiscalité :

- Mise en place d'un taux unique d'imposition, attractif en comparaison internationale.
- Utilisation libre et personnalisée par chaque canton des nouveaux instruments fiscaux.
- Compensation des coûts par les fonds mis à disposition par la Confédération (1 milliard par an).

Chaque canton est libre de façonner son propre projet. Ses citoyens ont toujours le dernier mot.

Et si la réforme ne passait pas?

- Il n'y aura pas de compensation financière fédérale pour les cantons, les communes et les villes.
- La Suisse devra malgré tout abolir ses régimes fiscaux, pour éviter de se retrouver mise à l'écart sur le plan international.
- Les cantons se livreront à une concurrence fiscale chaotique pour garder les entreprises.
- Il ne faudra pas compter sur les milieux qui ont lancé le référendum pour trouver des solutions. Ils n'en ont pas.

Large alliance en faveur du projet AVS-fiscalité : le Conseil fédéral, le Parlement, les cantons, l'Union des villes suisses, l'Association suisse des communes, economiesuisse, l'Union suisse des arts et métiers, l'Union patronale suisse et le syndicat Travail.Suisse soutiennent le projet.